



Libération  
Monsieur ALFON Dov  
Directeur de **publication**,  
2, rue du Général Alain de Bossieu  
75015 PARIS

Par lettre RAR n° : 1A 171141 9820 2

Paris, le 26 juillet 2021

A l'attention de Monsieur ALFON Dov

Monsieur,

Je soussigné Carlo Alberto BRUSA, Président de l'Association REACTION 19, entends, par la présente, faire usage de mon droit de réponse pour donner suite à l'article « *Friture Anti-pass sanitaire: déjà des dissensions au sein du mouvement* ».

En effet, le 20 juillet 2021, le journal Libération a, par sa presse écrite, publié cet article, aux termes duquel je suis personnellement accusé de figurer parmi « *les têtes d'affiche complotistes* », sous un titre intitulé « *Festival* ».

Dans ce contexte, il ressort de cet article que le QR code présent sur les pass sanitaires ne serait aucunement une création du Mossad et n'aurait aucun lien avec ce dernier, tandis que j'aurais pour ma part « *asséné* » que « *Le QR code est une invention du Mossad* ».

Je conteste ainsi vivement et intégralement les allégations contenues dans votre article, faisant croire que j'avais divulgué une « *FAKE NEWS* ».





*En effet, le renseignement électromagnétique et le décryptage de codes ont été effectués par l'armée israélienne, et ce dès 1952, donc bien avant le brevet de 1994.*

Par ailleurs, dans ce cadre, les missions donnant suite aux travaux de renseignements, étaient en partie accomplies par le Mossad.

La base de données juridiques des *Editions législatives Lefebvre Dalloz*, communément appelée *Elnet*, explicite les éléments susmentionnés, comme suit : « Israël a depuis longtemps investi dans le cyber-renseignement, en dotant son armée, dès 1952, d'une unité d'élite, l'unité 8200 consacrée au renseignement électromagnétique et au décryptage de codes. (...)

*Au sein d'Aman (renseignement militaire), une unité est chargée de l'infiltration clandestine et de la manipulation des sources. Mais la majeure partie des opérations est assurée par Shin Beth (sécurité intérieure), et parfois par le Mossad (renseignement et sécurité intérieure).*

*Dès lors que les cyberterroristes sont localisés, les agents sont déployés et procèdent à leur arrestation. » (« Vaccination en Israël : modèle ou contre modèle », Parti Communiste français, 10 mars 2021, p.1 et p.2).*

Par ailleurs, et cela n'est plus à prouver, Israël a été le premier à avoir lancé un QR code spécifique, comme preuve de la « vaccination » contre le SARS-CoV-2, ou pour prouver la guérison du virus.

Israël apparaît comme étant le pays qui a désormais adapté le QR code dans beaucoup de domaines de la vie civile.

Toutes ces informations sont vérifiables sur le site du gouvernement israélien et dans l'article de presse en date du 24 février 2021 du site *Servicemobiles*, édité par *ADN CONTENTS*, portant l'intitulé « Israël lance son QR code de vaccination numérique Covid19 ».

Le fait que l'on ait attribué le QR code à Masahiro Hara, n'exclut pas le travail de recherche d'Israël et du Mossad, qui ont contribué à cette technique.





Il était, en revanche, très important de rappeler le rôle déterminant d'Israël et du Mossad dans le développement du système de décryptage, tel qu'existant dans le QR code.

Ainsi, ce système, qui avait pour finalité de protéger Israël contre le terrorisme, soit aussi utilisé pour le contrôle de la santé des gens en France, me semble totalement contraire aux principes fondamentaux qui régissent la République Française.

Dès lors, je vous prie de bien vouloir diffuser l'intégralité de ma réponse, et ce en vertu de l'article 13 de la loi de 1881 sur la liberté de la presse.

En vous remerciant de l'attention que vous porterez à ma demande et dans l'attente de votre réponse, je vous prie d'agréer, Monsieur le directeur de publication du journal Libération, l'expression de mes salutations distinguées.

**Monsieur Carlo Alberto BRUSA**  
**Président de l'Association REACTION 19**

Association Loi 1901

N° P. W751256495